

**AVIS DE SELECTION D'UN AUDITEUR EXTERNE****Pour les partenaires Tunisiens****DU PROJET « Optimisation de la Prévention et de la détection des Incendies de Forêts par les techniques de l'Intelligence Artificielle: cas des forêts des zones côtières Tunisie-Italie »****"FORFIRE-AI\_A1-2.4.221"****(3<sup>ème</sup> appel)**

Suite à la décision de l'Autorité de Gestion du le Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027 en date du : 30 Novembre 2022, N°8952, le projet« Optimisation de la Prévention et de la détection des Incendies de Forêts par les techniques de l'Intelligence Artificielle: cas des forêts des zones côtières Tunisie-Italie »« **FORFIRE-AI\_A1-2.4.221** » a été approuvé pour un montant total de € 696 314,68 Euros, avec les partenaires listés ci-dessus :

- **Bénéficiaire Principal / Partenaire 1** : Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sousse.
- **Partenaire 2** : Institut Supérieur Agronomique de Chott Meriem.
- **Partenaire 3** : Université de Palerme.
- **Partenaire 4** : SEEDS srl .
- **Partenaire 5** : Robocare .

Le budget total des coûts directs éligibles des partenaires tunisiens pour toute la durée du projet est de 382 928,61 € ainsi répartis :

- Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sousse., **Bénéficiaire principal/Partenaire 1** du projet **FORFIRE-AI**, 186 018,79 €.
- Institut Supérieur Agronomique de Chott Meriem, **Partenaire 2** du projet **FORFIRE-AI**, 152691,075€.
- ROBOCARE, **Partenaire 5** du projet **FORFIRE-AI**, 44 218,75€.

Les experts-comptables et les cabinets d'expertise comptable souhaitant participer doivent impérativement figurer sur la liste détenue par le PCC. Ils sont priés de consulter ces Termes de référence pour connaître les conditions d'admission, les modalités de soumission et la méthode de dépouillement des offres.

Le dossier de candidature doit être adressé à l'adresse " l'Institut Supérieur Agronomique de Chott Meriem (ISACM), BP 47? 4042 Chott Mariem Sousse ": dans une enveloppe fermée et scellée sur laquelle est mentionnée :

**«A ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation».**

### Sélection d'un Auditeur externe pour les partenaires tunisiens du projet

" FORFIRE-AI \_ A1-2.4.221"

Les soumissionnaires intéressés par cette avis sont invités à envoyer leurs offres par courrier postal ou les remettre directement au Bureau d'ordre de l'ISACM contre décharge et ce, au plus tard le.....**30 MARS 2026**.....à 12.H 00, soit le dernier délai de réception des offres.

#### Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

Toute offre parvenue après la date mentionnée sera rejetée.

Il est à noter que pour le Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027, les partenaires tunisiens d'un même projet doivent choisir un seul auditeur. De ce fait, l'auditeur retenu sera appelé à assurer les vérifications des dépenses engagées par **le Bénéficiaire Principal / Partenaire 1 : Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sousse- ENISO, Partenaire 2 : Institut Supérieur Agronomique de Chott Meriemet Partenaire 5 : Robocare-ROBOCARE** dans le cadre du projet **FORFIRE-AI**.

Le soumissionnaire retenu sera invité à signer trois contrats de prestation de services, un avec chacun des partenaires suivants :

- **Bénéficiaire Principal / Partenaire 1** : Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sousse-ENISO.
- **Partenaire 2** : Institut Supérieur Agronomique de Chott Meriem-ISACM.
- **Partenaire 5** : Robocare-ROBOCARE.

#### Documents joints :

- Termes de référence pour la sélection d'un auditeur externe



Le Directeur de l'Institut Supérieur  
Agronomique de Chott-Mariem  
Pr. Rajouene MAJDOUB



**Institut Supérieur des Sciences Agronomiques du Chott Meriem**, WH86+23H Chott Mariem, Hammam Sousse  
Téléphone : 73 327 542 /73 327 544  
Site web : <http://www.isa-cm.agrinet.tn>  
Adresse électronique : [isa.chottmeriem@iresa.agrinet.tn](mailto:isa.chottmeriem@iresa.agrinet.tn)  
**Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sousse**, P.O. Box 264, Sousse Erriadh 4023,  
**RoboCare** , immeuble Fourat, Rue Hédi Noura, Sfax 3027